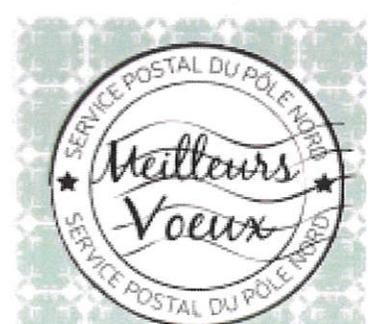
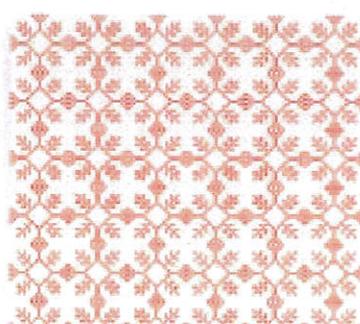
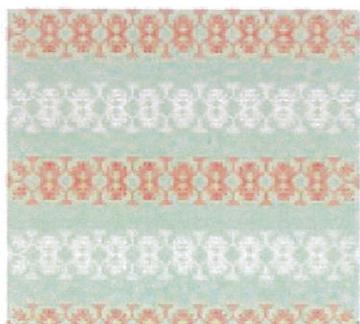
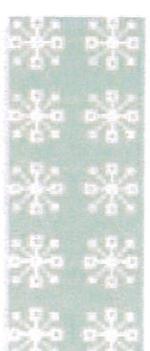
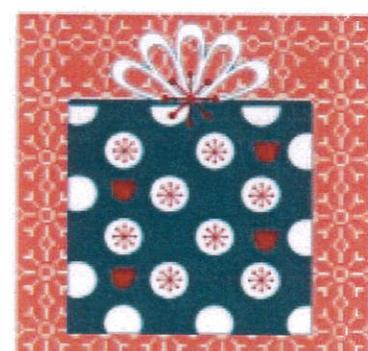
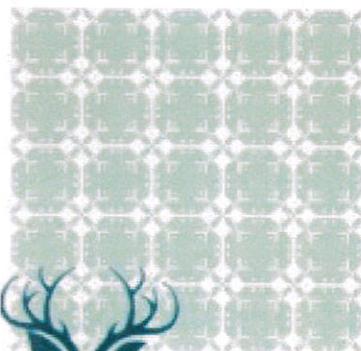
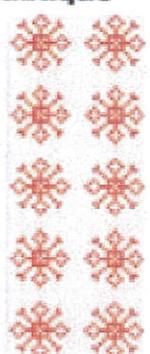
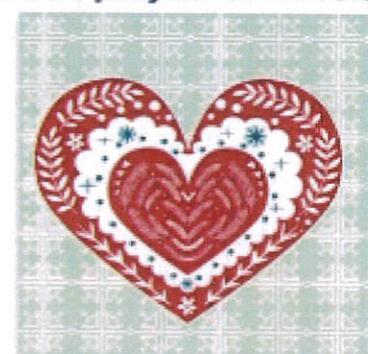
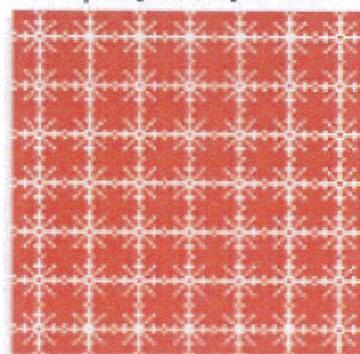
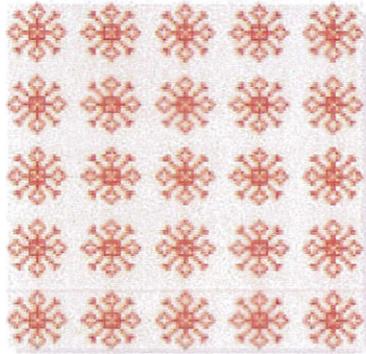


Le Novihéria



N° 207
Déc.
2020

Bulletin rédigé par les membres de la commission "Information et Communication" | Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique





ANNULATION FESTIVITÉS

Lors de la dernière réunion de conseil, il a été décidé d'annuler le marché de Noël ainsi que le concours des sapins décorés « Syntil'sapins ».

Les sapins seront, tout de même, installés dans les quartiers et les villages. Chacun sera libre de les décorer tout en respectant les gestes barrières.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Pierre RAMBAULT, maire de Saint-Varent et toute l'équipe municipale ont coutume d'inviter les personnes, venant d'arriver sur la commune, à participer aux vœux du maire. Cette soirée aura lieu si la situation sanitaire s'améliore.

Dès à présent, nous invitons tous les nouveaux habitants de l'année 2020, à se faire connaître auprès de la Mairie.



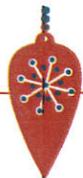
CCAS

La distribution des colis prévue au mois de décembre est annulée et se fera dès que la situation sanitaire le permettra.

La municipalité se tient à la disposition des personnes vulnérables. Vous pouvez contacter la mairie de Saint-Varent qui fera le relais avec le CCAS.

MAIRIE DE SAINT-VARENT

05 49 67 62 11 villesaintvarent@wanadoo.fr



CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni et a pris les décisions suivantes :

- Concernant la démolition de la maison située 8, avenue de la Gare, c'est l'entreprise Thierry THIOLLET qui a été retenue pour les travaux de démolition et l'entreprise MPH AIRVAUDAISE pour ceux de désamiantage et de déplombage. Le montant total des travaux s'élève à 34 442,40 € T.T.C.
- La parcelle AC 224, occupée par un garage en très mauvais état, a été acquise auprès du Service du Domaine de l'État pour la somme de 500 €. Cette acquisition est située place de l'Hôtel de Ville et pourrait faciliter de futurs aménagements sur ce secteur.
- Quatre parcelles sans propriétaires connus depuis plus de trente ans, situées dans le périmètre d'exploitation de la carrière de La Noubleau, ont été incorporées dans le patrimoine communal selon la procédure des « Biens sans Maîtres ».
- Une étude de faisabilité va être entreprise pour la réhabilitation des bâtiments abritant l'école de musique, le Grenier de Léonard et l'association « Faisons des Co-peaux ». Coût de l'étude 6 600 € T.T.C.



MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

En cette période de confinement, la médiathèque est fermée au public et toutes les animations prévues en fin d'année sont annulées. Un système de drive a été mis en place.

1. **Choisissez vos livres/CD/DVD** : par téléphone au 05 49 67 54 41, du mardi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h ou sur le site Internet du réseau : www.reseaulecturethouarsais.fr ou par mail à l'adresse mediatheque.stvarent@thouars-communaute.fr
2. **Prenez rendez-vous** : des créneaux sont possibles le mercredi entre 10h à 12h et de 14h à 18h et le vendredi entre 10h30 à 12h et de 14h à 18h.
3. **Venez** : déposez vos retours dans le hall d'accueil (les documents sont mis en quarantaine avant d'être remis en rayon). Les documents réservés sont mis à disposition à la porte de service.
4. **N'hésitez pas à nous contacter**, nous nous ferons un plaisir de vous répondre. L'organisation peut changer à tout moment.

La médiathèque sera fermée le **samedi 26 décembre 2020** et le **samedi 2 janvier 2021**.

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-VARENT

15, place du 14 juillet | 05 49 67 54 41 | mediatheque.stvarent@thouars-communaute.fr | www.reseaulecturethouarsais.fr





INTRAMUROS

IntraMuros est l'application mobile des communes et mairies. Le territoire utilise l'application qui vous permet d'être informé, d'être alerté et de participer à la vie locale.

Pour télécharger gratuitement l'application sur votre mobile :

1. Cliquez sur l'icône de téléchargement Play Store (Android) ou Apple Store (iPhone)
2. Tapez « **IntraMuros** » dans la barre de recherche et téléchargez l'application.
3. Sélectionnez votre commune et naviguez dans les différents onglets.
4. Découvrez les évènements, les actualités, les lieux à visiter et les services de la mairie. Recevez les informations importantes par notification.



MEDAILLE DE LA FAMILLE

La médaille de la famille est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants (au moins 4), afin de rendre hommage à leur mérite, et de leur témoigner la reconnaissance de la Nation.

Peuvent obtenir cette distinction les mères ou les pères de famille élevant ou ayant élevé au moins quatre enfants français, et qui, dans l'exercice de leur autorité parentale, ont manifesté une attention et un effort constant pour assumer leur rôle de parents dans les meilleures conditions morales et matérielles possibles. Vous pouvez télécharger le dossier candidature sur le site internet à l'adresse suivante www.udaf79.fr/actions/medaille-de-la-famille, par demande mail : institution@udaf79.asso.fr ou en Mairie.

Le dossier dûment complété est à déposer avant le **1^{er} février 2021** en mairie.



Mairie de Saint-Varent

Place de l'Hôtel de Ville - Saint-Varent | 05 49 67 62 11 | villesaintvarent@wanadoo.fr



TÉLÉTHON

La prochaine édition du Téléthon aura lieu les **4 et 5 décembre 2020**. Cette année l'Association Française contre la Myopathie (AFM) se mobilise autour du thème #TropFort, en résonance à la force des familles qui se battent quotidiennement contre la maladie.

Cette année, les animations festives organisées au profit du Téléthon sont annulées à cause de la crise sanitaire et du confinement. Le Téléthon a besoin de vous et vous pouvez aider en faisant un don au 3637. Pour toutes informations : <https://don.telethon.fr>.



MERCI



Le Père Noël est déjà passé pour la commune. En effet, un lot de décorations de Noël lumineuses a été offert dont un traîneau avec ses rênes. Il sera installé au rond point et illuminera l'entrée de la commune en décembre.

Un grand merci à Christophe, Alexis et Juliette pour leur don.



DONNEURS DE SANG

Judi 3 décembre

Collecte de sang,

de 16h à 19h, à la salle Léonard de Vinci. Organisée par les « **Donneurs de Sang de Saint-Varent** ».

Face à une situation difficile, les réserves sont au plus bas. Il est indispensable de continuer à donner son sang régulièrement.

Pensez à vous s'inscrire sur le site www.resadon.fr.





CONTACT

Exceptionnellement, il n'y aura pas de parution au mois de janvier 2021.

Pour le bulletin du mois de Février 2021, toutes les informations devront être transmises avant le **15 janvier 2021**.

MAIRIE : 05 49 67 62 11

villesaintvarent@wanadoo.fr

MÉDIATHÈQUE : 05 49 67 54 41

mediatheque.stvarent@thouars-communaute.fr



LA BUTTE DES TONNELLES

En ces temps de morosité généralisée où il n'est question que de pandémie, de terrorisme et de liberté restreinte, si nous partions vers des jours meilleurs, libres, au soleil du printemps, chez nous à Saint-Varent. Le plus beau cadeau de Noël n'est-il pas le tandem santé liberté ?

A Saint-Varent existe une énorme butte de terre et de pierres faite par les Carrières de la Noubleau au cours des années, qu'on appelle « Butte des Tonnelles ». Elle avait comblé ce que nous appelions les lacs mais qui en fait étaient les anciennes carrières des Tonnelles remplies d'eau. Les camions s'y succédaient pour entasser la partie non commercialisable de l'extraction industrielle. La nature, petit à petit, avait repris ses droits, les arbres avaient repoussé, l'herbe et les fleurs aussi. On pouvait même y rencontrer du gibier (lapins, perdreaux, sangliers).

Le conseil municipal reçu cette butte gracieusement des établissements Roy, exploitants des carrières actuelles. Il eut la bonne idée d'y faire des sentiers pédestres et cyclables qui conduisent au sommet. De la haut, on peut admirer Saint-Varent, Les carrières de la Noubleau et voir les villages environnants. Le panorama est impressionnant.

Pour y accéder, il suffit de partir du pont de La Joyette, route de Pierrefitte, sur un sentier qui rappelle la montagne. En été on y croise de multiples variétés de papillons, des insectes oubliés tels que des cerfs volants, des mulots et même des couleuvres et vipères qui s'enfuient dès qu'on approche. Un beau lézard vert peut croiser votre marche. Les coquelicots, les chardons, les bleuets, la mauve, toutes ces plantes victimes des pesticides ont repoussé en toute liberté. J'ai été surpris par ce calme et cette nature retrouvée. Le sentier est sportif car il faut grimper quelques pentes raides. C'est le dépaysement assuré, on se croit en petite montagne. Petit à petit, on sort des haies et avec l'altitude, on découvre les routes et le Thouaret en bas. Ces sentiers sont très fréquentés par beau temps. Des familles y grimpent pour faire un pique nique au sommet et contempler Saint-Varent.

Il ne faut pas oublier que ce site est le résultat d'une œuvre collective et bénévole. Le conseil municipal entier y a œuvré. Les employés municipaux l'entretiennent régulièrement maintenant.

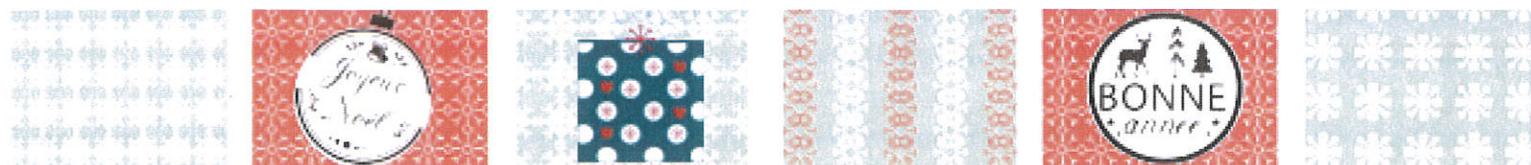
Quand les bonnes volontés sont là, on peut faire vivre l'alliance de l'industrie et du ludique. C'est le cas ici et c'est une réussite. Le Président de la Communauté de Communes du Thouarsais et le Maire l'ont inauguré avec plaisir.

Bonne ascension en pleine nature et rendez vous sur ces sentiers quand le virus sera enfin maîtrisé et que chacun d'entre nous, sourire aux lèvres, ira vers le sommet en écoutant le chant du pinson sur la plus haute branche.

Nous passerons ce cap difficile de la pandémie et je vous souhaite de tout cœur de l'oublier sur les pentes fleuries de la « Butte des Tonnelles » et de passer un bon Noël prudent.

Guy RAMBAULT





Chères St-Varentaises, Chers St-Varentais,

Un mandat communal, à l'instar de la vie, est une aventure passionnante et plus ou moins surprenante.

Les circonstances dans lesquelles je m'adresse à vous, étaient encore il y a peu de temps, difficilement envisageables.

Si l'équipe municipale ne peut vous rencontrer comme nous le faisons habituellement, nous n'en restons pas moins à votre écoute.

Entre inquiétudes pour votre santé et vos proches, incompréhensions de mesures ressenties comme liberticides, doutes substantiels dans l'avenir proche et incertitudes quant à la reprise « normale » de la vie sociale et économique, nous ne pouvons que partager notre affliction.

Face à cette situation nouvelle, l'équipe municipale a essayé d'être à l'écoute de tous et plus particulièrement des plus fragiles : moyens humains et matériels conséquents au sein des écoles, veille sociale et sanitaire par le CCAS, aides exceptionnelles pour les plus impactés, distributions de masques....

Si ces quelques mesures ont répondu aux préoccupations les plus urgentes, le travail communal doit se concentrer d'ores et déjà sur l'après « crise sanitaire ». Le projet que vous avez validé lors des dernières échéances électorales se poursuit malgré des attermoissements inéluctables.

La richesse de notre territoire a toujours résidé dans notre dynamisme associatif, économique, scolaire, empreint d'une sincère convivialité.

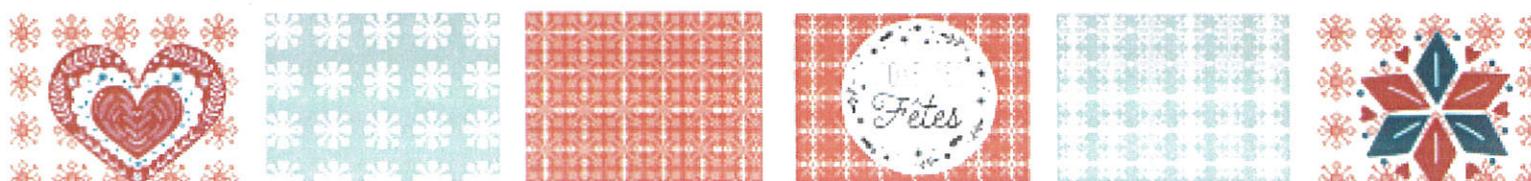
Notre vie prochaine à l'échelle communale ne dépend donc, une fois de plus, que de vous. Bien-entendu, l'équipe municipale devra demeurer à votre écoute et facilitatrice dans la réalisation de vos initiatives.

Vous souhaitant sincèrement de prendre soin de vous et vos proches, ainsi que de garder espoir dans un retour à une « vie pleine », permettez-moi de faire appel à une pensée de **Winston CHURCHILL** : « Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté »

Bonnes Fêtes de fin d'année et Bonne Année 2021.

Pierre RAMBAULT,

Maire de SAINT-VARENT.



ATTENTION VOTRE JOUR DE COLLECTE PEUT CHANGER !

➔ **DISTRIBUTION EN FIN D'ANNÉE
DU CALENDRIER 2021 POUR
LA COLLECTE DES EMBALLAGES
ET DES ORDURES MÉNAGÈRES.**
CALENDRIER 2021 À RETROUVER ÉGALEMENT SUR
www.thouars-communaute.fr



LOCALISATION DES CONTENEURS COLLECTIFS



EN CAS D'ABSENCE, D'OUBLI DE COLLECTE OU DE SURPLUS DE DÉCHETS, JE PEUX
Y DÉPOSER MES ORDURES MÉNAGÈRES, MES EMBALLAGES, MON VERRE ET MES PAPIERS.
Penser à vous munir de votre badge déchèteries pour déposer vos ordures ménagères

Thouars	Place Lavault
Thouars	Place du Boël
Thouars	Rue Pascal
Thouars	Rue de la Quintinie
Thouars	Rue Danton
Taizé	Rte d'Auboué Maulais (sortie Maulais)
Bouillé-Loretz	Rue d'Anjou
Sainte-Gemme	Rue de la Joyette
Saint-Jacques-de-Thouars	Place du Bac
Massais	Rte de Bateviande / Rte des Chambres
Pas-de-Jeu	(Laire) Route de Thouars
Saint-Jouin-de-Marnes	Place du Cimetière
Saint-Martin-de-Sanzay	(Passay) Route de La Ballastière
Saint-Varent	Rue Pont Clairegeau (sortie Riblaire)
Marnes	Place de l'Eglise

TROP D'ERREURS DE TRI = BAC OU POUBELLE NON COLLECTÉ(E)



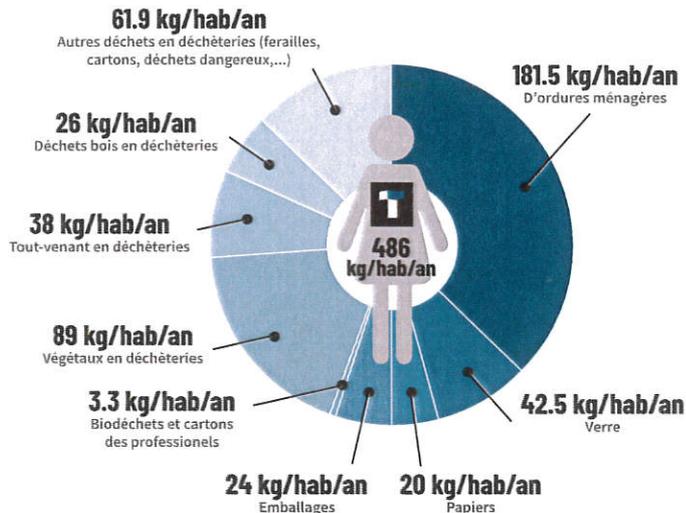
**A NE PAS METTRE DANS LA
POUBELLE DES EMBALLAGES**



NE PAS EMBÔTER

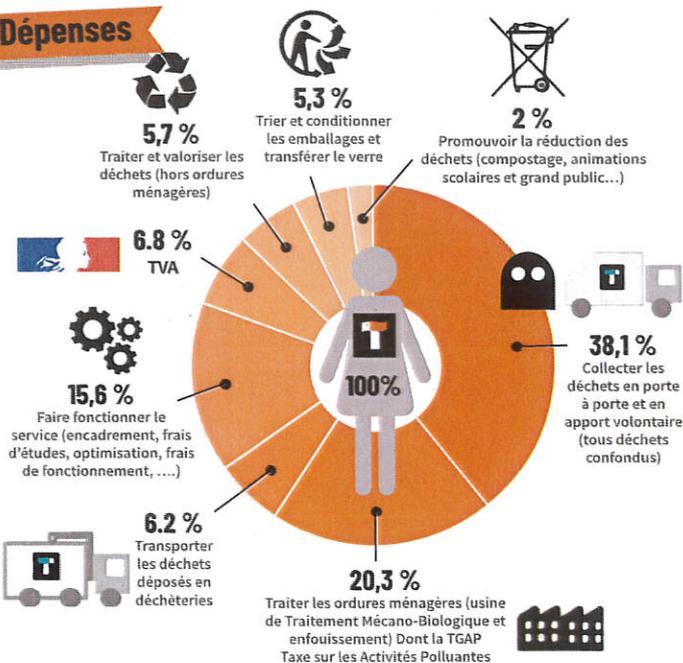
**LES EMBALLAGES
SONT À DÉPOSER
VIDES, EN VRAC, SANS
SAC, ET NON EMBÔTÉS**

POIDS DES DÉCHETS COLLECTÉS par le service déchets réparti par habitant en 2019



RÉPARTITION DES DÉPENSES ET RECETTES du service déchets par habitant thouarsais

les Dépenses



les Recettes

